

Année scolaire 2025 – 2026 :

**Section Sportive Athlétisme au Lycée La Martinière Duchere Lyon 9e
en convention avec l'AC Lyonnais (ex AC Tassin), et le Comité d'Athlétisme du Rhône – Métropole de Lyon
1/2 journée portes ouvertes au lycée samedi 27 janvier 2024, de 9h00 à 12h00**

Objectif : « offrir aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale » (circulaire nationale du 29/09/2011)

Ouverte aux élèves lycéens, cette section permettra chaque semaine aux lycéens inscrits, en plus du cours d'EPS :

- 2 x 1h45 d'entraînement d'athlétisme (Halle de la Duchere + Stade)
- 2 heures de renforcement musculaire .

Encadrement par un professeur d'EPS référent, Brevet d'Etat 2e degré, et par un groupe d'entraîneurs qualifiés dans les différentes disciplines athlétiques.

Modalités de sélection :

1°) Fiche de candidature avec bulletins scolaires 1^{er} et 2^e trimestres, à rendre pour début mai 2025 2°) Tests sportifs le mercredi 28 mai 2025 3°) Entretiens individuels le même jour.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du lycée. (rubrique administration → inscriptions)

Il doit parvenir rempli au Lycée pour le pour début mai 2025 au plus tard, accompagné des bulletins scolaires de 1^{er} et 2^e trimestre de l'année en cours. Si le candidat est licencié en club, la fiche fédérale de niveau est la bienvenue (accessible via le site de la FFA). Pour les candidats dont le dossier sera retenu, des tests de sélection physique seront organisés le mercredi 28 mai 2025 après-midi au stade de la Duchere ou à la Halle Diagana.

Le candidat sera également convoqué le matin à un entretien portant sur sa motivation et son projet sportif et scolaire.

Les critères d'admission sont de trois ordres

1°) niveau et comportement scolaire. 2°) niveau sportif fédéral ou UNSS 3°) niveau de prestation lors des tests d'admission.

Concernant les points 2°) et 3°), la bivalence/polyvalence athlétique (course-saut, course-lancer, saut-lancer, épreuves combinées) est prise en compte.

Les tests d'admission comportent : sprint, course de vitesse sur obstacles bas, haies en double appui, multibonds, lancer de poids, test Aérobie (10x 36"/36").

Les candidatures sont ensuite proposées par le chef d'établissement au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, responsable de l'affectation.

Les élèves de seconde seront a priori regroupés dans la même classe, avec un emploi du temps incluant les créneaux d'entraînement.

Pour les niveaux 1^{ères} et terminales, l'aménagement de l'emploi du temps est envisagé au cas par cas avec l'administration.

NB : Il n'est pas obligatoire d'être licencié dans un club fédéral pour postuler.

Dans le cas d'un élève licencié en club fédéral, un contact avec le club est envisagé dans la mesure du possible. Le ou les intervenants de la section ne sont pas chargés de l'encadrement des élèves en compétition fédérale.

L'élèves de la section devra fournir chaque année deux certificats médicaux signés par un médecin du sport : l'un lors de la rentrée scolaire et un autre en cours de 2^e trimestre.

Le suivi scolaire est assuré par le professeur principal de la classe, en liaison avec le professeur responsable de la section. Une appréciation sera portée sur le bulletin scolaire de l'élève.

L'inscription et la participation aux activités de l'Association Sportive (affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire) sont obligatoires. Elle comprennent l'engagement à quelques compétitions scolaires, une formation comme Jeune Officiel, la contribution à l'animation d'événements sportifs scolaires locaux ou internes aux lycées.

En début d'année, l'élève et ses parents doivent signer un règlement spécifique.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Philippe Ricard, professeur d'EPS référent de la section .

Pricard.lepiller@cegetel.net 06 31 01 91 85

et venir à la 1/2 journée portes ouvertes au lycée samedi 8 février 2025, de 9h00 à 12h00